



DÉCLARATION LIMINAIRE CCGPF

PARIS, LE 4 MAI 2017

Monsieur le Président,
Cher(e)s collègues,

Nous venons d'apprendre un nouvel accident du travail grave la nuit dernière. Deux cheminots ont été grièvement blessés. Une fois encore, la fréquence, la récurrence et la gravité des accidents nous interpellent collectivement. Il est insupportable de devoir, à chaque séance, dresser la liste des drames qui nous frappent. Conforme à ses engagements et valeurs, la **CFDT** poursuivra son action sur ce sujet comme sur bien d'autres.

Du 20 septembre au 31 décembre 2016, plus de 200 000 salariés – soit plus de 21 millions de réponses – se sont exprimés sur leur rapport au travail, grâce à l'enquête *Parlons travail* lancée par la **CFDT**. Jamais en France autant de personnes ne s'étaient exprimées sur cette question. L'ampleur de la participation a fait de *Parlons travail* un immense succès.

72 % des répondants à *Parlons travail* aimeraient participer davantage aux décisions qui affectent leur entreprise ou administration. 31 % affirment même ne pas pouvoir parler librement sur leur lieu de travail. Les travailleurs savent que l'entreprise ne se résume pas à son capital, qu'elle constitue un projet collectif qui réunit actionnaires, dirigeants et salariés, que la parole de ces derniers doit donc être davantage prise en compte. Ainsi, 84 % aspirent à des entreprises et administrations davantage démocratiques.

Ce changement participerait à l'amélioration des conditions de travail autant qu'à la performance de l'entreprise. Dans cette optique, les répondants à *Parlons travail* semblent faire confiance aux syndicats : 56 % considèrent qu'un monde du travail sans syndicat serait l'exploitation pour tous.



LA CFDT REVENDIQUE

- **un rôle renforcé des représentants des travailleurs** pour peser sur la stratégie, notamment dans les comités d'entreprises et dans les conseils d'administration ;
- **une gouvernance plus ouverte**, étendant la responsabilité sociale de l'entreprise, et reconnaissant en son sein la place particulière du travail et des travailleurs ;
- **l'existence de contrepouvoirs** effectifs au pouvoir des dirigeants dans l'entreprise. Le maintien du monopole syndical est notamment le garant d'un dialogue social loyal, organisé autour d'interlocuteurs formés, indépendants de l'employeur et adhérents aux valeurs de la République.

29 % des répondants à *Parlons travail* semblent avoir une charge de travail correcte. Et seulement 27 % disent avoir un niveau d'autonomie que l'on pourrait qualifier de « normal ».

Si le travail demeure un lieu essentiel d'intégration sociale et d'épanouissement, il s'intensifie et ne laisse pas de place suffisante à l'autonomie, à la créativité, à la vie personnelle. 27 % des travailleurs ne peuvent d'ailleurs pas prendre tous leurs congés et RTT. ☹☹☹



DÉCLARATION LIMINAIRE CCGPF

⊗⊗⊗ Les risques psychosociaux et le burn-out (syndrome d'épuisement professionnel) sont, entre autres, des conséquences de cette transformation.

Pour la **CFDT**, la qualité de vie au travail est essentielle pour le travailleur comme pour la performance de l'entreprise. Face à la forte aspiration à davantage de collaboration, les administrations et entreprises ne peuvent plus être un monde pyramidal et de silence.

LA CFDT REVENDIQUE

- la **généralisation de la négociation** qualité de vie au travail dans l'entreprise et l'administration ;
- **une approche systémique** de la qualité de vie au travail, reposant sur le droit d'expression des salariés, afin d'apporter des réponses adaptées aux questions d'organisation et de charge de travail, d'égalité professionnelle, d'insertion et de maintien dans l'emploi des personnes les plus fragiles ;
- **un droit à la déconnexion et au télétravail** qui tient compte des aspirations des travailleurs à concilier travail et vie personnelle ;
- **une évolution profonde du management** vers des pratiques plus collaboratives, s'appuyant sur la richesse que constitue un collectif de travail performant et source de propositions continues. Cela suppose un management intermédiaire mieux considéré, formé, valorisé, dégagé du reporting à outrance.

42 % des répondants à *Parlons travail* estiment que la durée légale du travail n'est pas le problème, auxquels s'ajoutent 27 % de répondants qui affirment qu'il n'est nécessaire ni de l'augmenter ni de la diminuer. Contrairement au discours médiatique, la durée légale du travail est un faux sujet. Cette approche du temps de travail par la durée hebdomadaire est devenue obsolète pour une majorité de travailleurs, en raison de l'évolution des organisations du travail ou des innovations technologiques.

Les aspirations des travailleurs évoluent aussi en fonction de leur âge, des contraintes familiales ou de leurs envies d'évolution professionnelle. L'enquête fait ainsi apparaître que la préoccupation centrale des travailleurs, c'est de concilier vie professionnelle et personnelle. Une organisation atypique du travail est alors un facteur aggravant : 74 % des gens travaillant de nuit au moins une fois par semaine déclarent que cela ne s'accorde pas avec leur vie hors travail. Il faut donc changer d'approche sur les questions de temps travail.

LA CFDT REVENDIQUE

- la **possibilité de réduire par accord collectif** la durée du travail dans l'entreprise ou la branche afin de tenir compte de la charge et de l'intensité du travail ;

- la **création d'une banque de temps**, intégrée au compte personnel d'activité, qui permettrait à chaque travailleur de gérer son temps de travail tout au long de sa carrière ;
- **un droit effectif à l'articulation des temps** vie professionnelle / vie personnelle, pour mieux répondre aux situations personnelles (parentalité, aidants, etc.), aux aspirations d'engagement citoyen des travailleurs ;
- **des services adaptés** (crèches, transport, etc.) pour les salariés ayant des horaires atypiques organisés ou financés par l'employeur, par exemple sous forme de « *chèque garde d'enfant* ».

40 % des ouvriers et employés ou bien des personnes gagnant moins de 1 500 € disent que leur travail les « *délabre* ». Dans une moindre mesure, les plus diplômés et rémunérés sont de 20 % à 30 % à penser que leur travail joue contre leur santé. Les questions de charge de travail et de marges de manœuvre sont fortement interrogées. La prise en compte de la santé et des conditions de travail des travailleurs constitue une attente forte. Pour cela, une organisation de la prévention le plus en amont du risque est indispensable.

LA CFDT REVENDIQUE

- **l'intégration dans la formation** de tous les acteurs de l'entreprise de la prévention des risques professionnels et du respect du principe de précaution face aux risques émergents ;
- **le développement des politiques publiques** de lutte contre la désinsertion professionnelle des salariés victimes d'accidents du travail ou atteints de maladies chroniques, d'addictions et de handicap, en lien avec le Compte personnel d'activité (CPA) ;
- **le développement** du compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P) comme dispositif de prévention et de réparation de la pénibilité.

65 % des répondants de *Parlons travail* utilisent Internet tous les jours dans leur travail et 27 % répondent à leurs mails professionnels pendant leur congés, montrant la porosité que le numérique crée entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

Le numérique, l'automatisation, la robotisation sont autant de phénomènes qui induisent des modifications majeures du contenu du travail et de ses conditions de réalisation. Malgré cela, seulement 6 % des répondants estiment qu'une machine pourrait faire le travail à leur place.

Les pratiques managériales sont également percutées par l'impact du numérique en termes d'unité de temps (mails, immédiateté, disponibilité accrue, etc.), d'unité de lieu (télétravail, co-working, etc.), mais également de collaboration,



voire de coproduction avec des acteurs extérieurs à l'entreprise (fournisseurs, clients, etc.).

LA CFDT REVENDIQUE

- un **accompagnement des travailleurs** dans la transition numérique par des dispositifs de formation adaptés pour développer un socle de compétences numériques pour toutes et tous et organiser les transitions professionnelles.
- la **création de protections individuelles et collectives** des travailleurs concernés par les nouvelles formes d'emplois (free-lances, portés salariaux ou travailleurs des plateformes).
- un **CHSCT renforcé et adapté** (de site, territorial, etc.) aux nouvelles formes de collectifs de travail et de lieux de travail (co-working, espace partagés, etc.).

13 % des femmes disent avoir déjà subi du harcèlement sexuel au travail et 21 % disent qu'il leur est déjà arrivé d'être traitées de façon hostile en raison de leur sexe. Mais les discriminations ne s'arrêtent pas qu'au genre. 15 % des personnes interrogées disent avoir été traitées de façon hostile à cause de leur âge, 10 % à cause de leur apparence physique et 4 % en raison de leur origine ou de leur nationalité.

C'est une évidence, les discriminations en tous genres restent trop courantes et l'égalité professionnelle est loin d'être effective. Les freins à l'accès aux postes à responsabilité et les écarts de salaires entre les femmes et les hommes sont toujours une réalité.

LA CFDT REVENDIQUE

- l'**intégration effective de l'égalité professionnelle** dans toutes les actions de l'entreprise sur le travail ;
- la **lutte contre toutes formes de discrimination** dans le travail, par la mise en place d'actions volontaristes de la part des pouvoirs publics et des acteurs de l'entreprise ;
- des **sanctions pour toute entreprise ou administration** pratiquant des discriminations ou ne s'engageant pas à les corriger.

Le monde du travail change, mais les travailleurs du XXI^{ème} siècle aspirent toujours à trouver du sens et une reconnaissance de leur travail. Ils refusent de voir dans le travail un lieu de compétition sans merci (69 %) et préfèrent jouer la solidarité entre collègues (67 %).

La **CFDT** s'engage avec eux pour renouveler ces sources de satisfaction et de motivation au travail qui concourent à l'émancipation et à la fierté de chacun. Le sens du travail, son organisation, sa discussion doivent donc être au cœur des entreprises et administrations.

Les entreprises qui survivront demain seront celles qui sauront faire de l'engagement et de la reconnaissance des salariés un atout.

C'est l'avenir du monde du travail qu'il nous faut préparer. C'est dans cette voie que s'engage la **CFDT** avec en tête l'un de ses slogans de toujours : *pour changer la société, il faut changer le travail !*

Il faut donc rendre les évolutions technologiques respectueuses du travail, et imposer l'égalité professionnelle et combattre toutes les discriminations !

Récemment, la **CFDT** a été reconnue comme la première organisation syndicale française hors fonction publique (secteur privé). C'est sans doute le résultat d'une écoute permanente des salariés pour analyser les évolutions sociales et comprendre les aspirations des générations en marche.

C'est aussi un travail constant dans des entreprises privées où les militants syndicaux connaissent d'intenses pressions patronales ainsi que pour nombre d'entre eux des sanctions pour fait syndical.

C'est enfin une action résolue pour débattre de tous les sujets permettant d'améliorer au quotidien la vie au travail de tous les salariés et de lutter contre toutes les discriminations.

Dans notre groupe public ferroviaire SNCF, une nouvelle négociation sur la qualité de vie au travail paraît nécessaire pour résoudre une part importante des inquiétudes, des colères et des irritants pour chacune et chacun d'entre nous.

L'actualité nous rappelle l'échéance électorale présidentielle du 7 mai 2017. Dans cette campagne extraordinaire, nous avons entendu des propositions qui mettront à mal notre volonté de résoudre les difficultés du service public ferroviaire républicain, mais aussi de consolider le dialogue social par la revendication, la négociation et la contractualisation au niveau interprofessionnel, professionnel de branche et au niveau de l'entreprise.

La **CFDT Cheminots** appelle l'ensemble des citoyennes et citoyens composant le monde cheminot public et privé à analyser les programmes et à exprimer son choix.

Que signifieraient, par exemple, la suppression de 200 000 ou 500 000 emplois dans la fonction publique sans autre précision ? Quelles conséquences auraient la transformation de l'EPIC SNCF Mobilités en société anonyme ?

Que voudrait dire la disparition de la négociation interprofessionnelle si ce n'est la fin du compte personnel d'activité et l'absence de reconnaissance de la pénibilité au travail pour des millions de salariés ? ☹️☹️☹️



DÉCLARATION LIMINAIRE CCGPF



⊗⊗⊗ L'élection présidentielle pose aussi le débat que la **CFDT Cheminots** a porté au travers de sa résolution générale votée en Assemblée générale ordinaire, en octobre 2016, sur la nécessité de revoir les traités européens. Car une part importante des sujets économiques n'aura de réponse durable qu'au niveau européen.

La **CFDT Cheminots** porte haut et fort le principe d'émancipation des salariés par la connaissance, la formation et la parfaite compréhension du monde pour créer et concrétiser les conditions du progrès social.

Par ses principes et ses expressions votées démocratiquement par ses instances confédérales et fédérales, la **CFDT Cheminots** s'inscrit avec la plus grande détermination contre les idées de l'extrême-droite nationaliste, xénophobe, raciste, homophobe et réactionnaire portée par une candidate.

Notre organisation syndicale **CFDT** réaffirme une nouvelle fois que toute personne faisant l'apologie et du prosélytisme pour ces idées dangereuses n'ont pas leur place à la **CFDT** et que leur démission ou leur exclusion relève de nos principes syndicaux sociaux et républicains.

Leur engagement politique à l'extrême droite est strictement incompatible avec notre syndicalisme.

Le 7 mai prochain verra s'opposer deux candidats pour l'élection finale. Une des candidatures s'inscrit nettement dans l'odeur rance du repli sur soi, de la xénophobie, de l'antisémitisme, du mépris de l'autre, du renfermement mortifère et d'une organisation de la société qui prend ses origines autant dans la première manifestation du 6 février 1934 portée par Jeunesses Patriotes, Solidarité Française, Croix de

Feu, mouvements nationalistes majoritairement antiparlementaires et antirépublicains, que dans les concepteurs de la charte du travail du dictateur Pétain.

Ce sont aussi des propositions visant à remettre en cause le droit des femmes à disposer de leur corps (avec l'IVG), le mariage républicain pour tous, le pluralisme culturel et politique, la remise en cause du fait syndical, la limitation de la liberté de la presse et la peine de mort, véritable ignominie d'État.


Et notre syndicat **CFDT** reprend l'expression récente d'un étudiant clermontois, Pierre Bussière, qui prouve que nous n'avons pas à désespérer de la jeunesse qui dénonce le programme funeste de l'extrême droite : « *Trouver, coûte que coûte, des coupables, des responsables, des boucs émissaires qui justement permettent de se déresponsabiliser et de retrouver l'estime de soi en dévalorisant et en rejetant les autres : vous êtes au chômage, c'est de la faute des immigrés ; vous êtes en insécurité, c'est la faute des musulmans ; vous avez moins de pouvoir d'achat, de la faute de l'euro. Vouloir imposer sa réalité et sa vision du monde en dépit de toute vérité, c'est une des caractéristiques du fascisme* ».

Pour la **CFDT**, cette candidature extrême est celle de l'anti-France, c'est-à-dire contre la France républicaine, libre et fraternelle, celle qui a souvent montré aux peuples du monde les chemins de la liberté aux dimensions humaines. Notre France est celle de l'internationalisme rappelé ainsi par Jean Jaurès : « *Un peu d'internationalisme nous éloigne de la patrie, beaucoup nous en rapproche* ».

Pas une seule voix ne doit donc se porter sur Marine Le Pen, qui doit connaître le score le plus petit possible. Pour cela, l'abstention ne peut être la solution.

Pour autant, notre positionnement ferme ne signifie en rien un soutien quelconque à des propositions qui seraient émises par l'autre candidat. La **CFDT** entend se battre sur la base des revendications sans aucun engagement sur un programme politique quel qu'il soit.

Le syndicalisme **CFDT** de transformation sociale que nous revendiquons se concrétise par cet engagement républicain indéfectible contre les fossoyeurs du progrès social pour tous les Français, pour tous les travailleurs en France et les peuples du monde. ●●

© InfoCom **FGTE CFDT Cheminots** 2017 | Réalisation graphique  | Crédits photo **Freepik**

DÉCOUVREZ NOS OUTILS INTERACTIFS

Cliquez sur chaque pictogramme pour accéder au service souhaité

